

MOC

LUXEMBOURG

**Analyse des résultats des élections
communales et provinciales en province de
Luxembourg 2012**

Un travail du CIEP, Centre d'Information et
d'Education Populaire du MOC Luxembourg

Table des matières

Introduction : Un contexte politique complexe.....	3
1. Eléments de compréhension pré-électoral	4
1.1. Augmentation du nombre de conseillers et d'échevins	4
1.2. Réforme au niveau de la province	4
1.3. Où sont les sigles des partis politiques ?	6
2. Résultats au niveau communal : qui a gagné ?.....	7
2.1. Dans les cinq communes les plus importantes en terme de population	7
ARLON.....	7
MARCHE.....	8
AUBANGE.....	8
BASTOGNE.....	9
VIRTON.....	9
2.2. Et dans les autres communes ?	10
2.3. Les scores personnels	11
2.4. Les taux de pénétration.....	11
3. Résultats au niveau provincial	12
3.1. Les résultats	12
3.2. Rapport de force	13
3.3. Composition du Conseil provincial	14
3.4. Le Collège provincial	15
4. Analyse politique	16
4.1. L'élection du bourgmestre.....	16
4.2. La présence des femmes	17
Au niveau communal	17
1) Les « tête de liste ».....	17
2) Les femmes élues	17
3) Quelques chiffres par commune	17
4) Les échevinats	18
5) Les maïorats	19
Au niveau provincial.....	19
4.3. Le taux d'abstention	20
Au niveau provincial.....	20
Au niveau communal	20
4.4. Les majorités absolues.....	21
4.5. Les longs maïorats	22
ANNEXES	23

Analyse des résultats des élections communales et provinciales en province de Luxembourg 2012

Un travail du CIEP, Centre d'Information et d'Education Populaire du MOC Luxembourg

Février 2013

Introduction : Un contexte politique complexe

La Belgique constitue aujourd'hui un Etat dont les niveaux de pouvoir sont nombreux et complexes.

Nombreux : état fédéral, régions, communautés, provinces, communes.

Complexes : des zones géographiques hétérogènes
les compétences ne sont pas toujours clairement attribuées
les cadres légaux se dispersent
les majorités en place aux différents niveaux de pouvoir ne sont pas homogènes.

Les élections communales et provinciales de 2012 hantaient les esprits depuis décembre 2011. Le tout dans un climat anxieux.

- Même si ce ne sont que des élections locales, la N-VA avait appelé à sanctionner les partis de la majorité du gouvernement fédéral. Et les sondages en faveur de la N-VA faisaient assez peur aux autres partis (la N-VA à 40%).

- Crise de la zone €, mesures d'austérité, etc. dans ce genre de climat, une frange de l'électorat ne vote pas comme d'habitude.

Le succès nationaliste en Flandre et symboliquement à Anvers, la plus grande ville du pays, augure une année 2014 tendue (élections régionales, fédérales, européennes) et de tous les dangers.

La lecture des résultats des élections communales et provinciales ne peut s'effectuer qu'à la lumière de ce contexte politique.

1. Eléments de compréhension pré-électoral

1.1. Augmentation du nombre de conseillers et d'échevins

À l'occasion des élections communales de 2012, certaines communes ont vu modifié le nombre de conseillers communaux à élire et le nombre d'échevins à désigner. C'est le cas pour les 16 communes luxembourgeoises suivantes :

Commune	Nbre habitants	Echevins	Membres du Conseil
Arlon	28259	5 (-1)	29
Attert	5170	4 (+1)	17 (+2)
Aubange	16002	5	25 (+2)
Bastogne	15094	5	25 (+2)
Bertogne	3210	3	13 (+2)
Chiny	5164	4 (+1)	17 (+2)
Erezée	3072	3	11 (+2)
Fauvillers	2214	3	11 (+2)
Gouvy	5008	4 (+1)	17 (+2)
Houffalize	5040	4 (+1)	17 (+2)
Leglise	4790	3	15 (+2)
Libramont	10573	5 (+1)	21
Nassogne	5303	4 (+1)	17 (+2)
Neufchâteau	7262	4	19 (+2)
Rouvroy	2071	3	11 (+2)
Vaux-sur-Sûre	5236	4 (+1)	17 (+2)

1.2. Réforme au niveau de la province

Diminution du nombre de conseillers provinciaux. On passe de 56 à 37 conseillers. Cela entraîne la fusion de certains districts contigus afin de garantir minimum 4 élus par district :

- La Roche-Marche
- Bastogne-Vielsalm
- Florenville-Virton

➤ **Arrondissement d'Arlon**

• District d'Arlon	12	District d'Arlon	8	- Arlon
				- Messancy

➤ **Arrondissement de Bastogne**

• District de Bastogne	5	} District de Bastogne	6	- Bastogne
• District de Vielsalm	4			- Fauvillers
				- Houffalize
				- Sainte-Ode
				- Vielsalm

➤ **Arrondissement de Marche-en-Famenne**

• District de Marche	8	} District de Marche	7	- Marche
• District de La Roche-en-Ardenne	3			
				- Erezée
				- La Roche
				- Nassogne

➤ **Arrondissement de Neufchâteau**

• District de Neufchâteau	7	District de Neufchâteau	5	- Neufchâteau
• District de Bouillon	6	District de Bouillon	4	- Saint-Hubert
				- Bouillon
				- Paliseul
				- Wellin

➤ **Arrondissement de Virton**

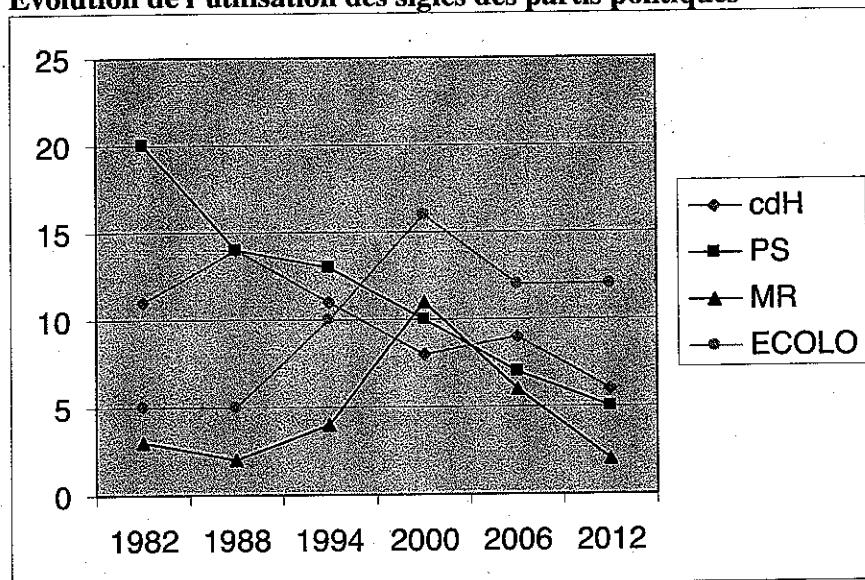
• District de Virton	5	} District de Virton	7	- Florenville
• District Florenville	6			
				- Virton

1.3. Où sont les sigles des partis politiques ?

Tableau 1 : utilisation des sigles des partis politiques nationaux.

	cdH	PS	MR	ECOLO	Divers	Total
1982	11	20	3	5	111	150
1988	14	14	2	5	...	35
1994	11	13	4	10	101	139
2000	8	10	11	16	103	148
2006	9	7	6	12	90	124
2012	6	5	2	12	104	129

Evolution de l'utilisation des sigles des partis politiques



44 communes, 129 listes, cela signifie en moyenne 2,93 listes par commune.

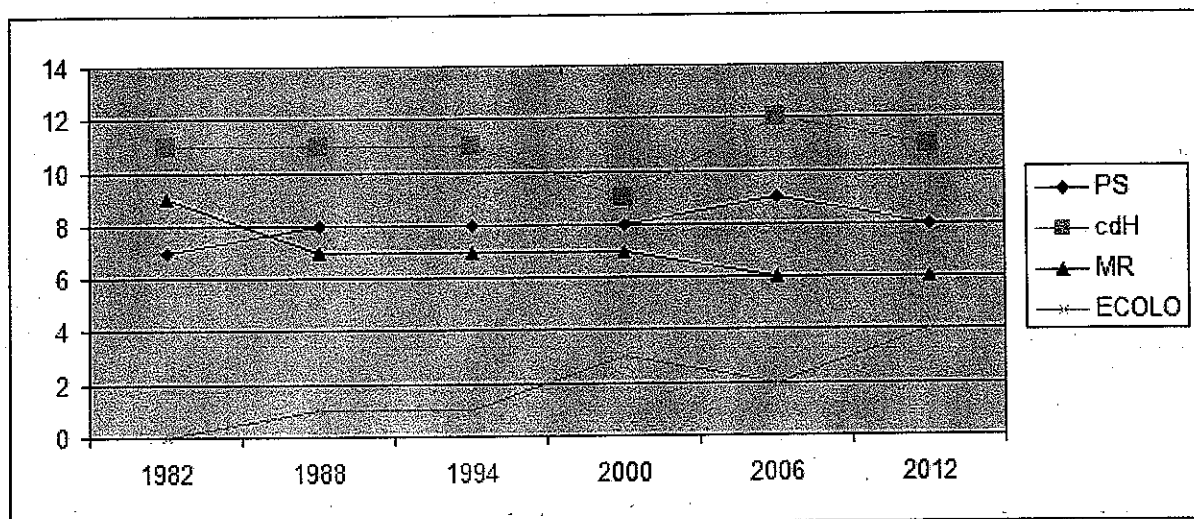
2. Résultats au niveau communal : qui a gagné ?

La lecture politique des résultats aux élections communales est rendue difficile par la raréfaction de la référence aux partis politiques nationaux par le regroupement sur la même liste de tendances diverses.

La lecture n'est clairement possible que sur les plus grosses communes et sur quelques cas particuliers.

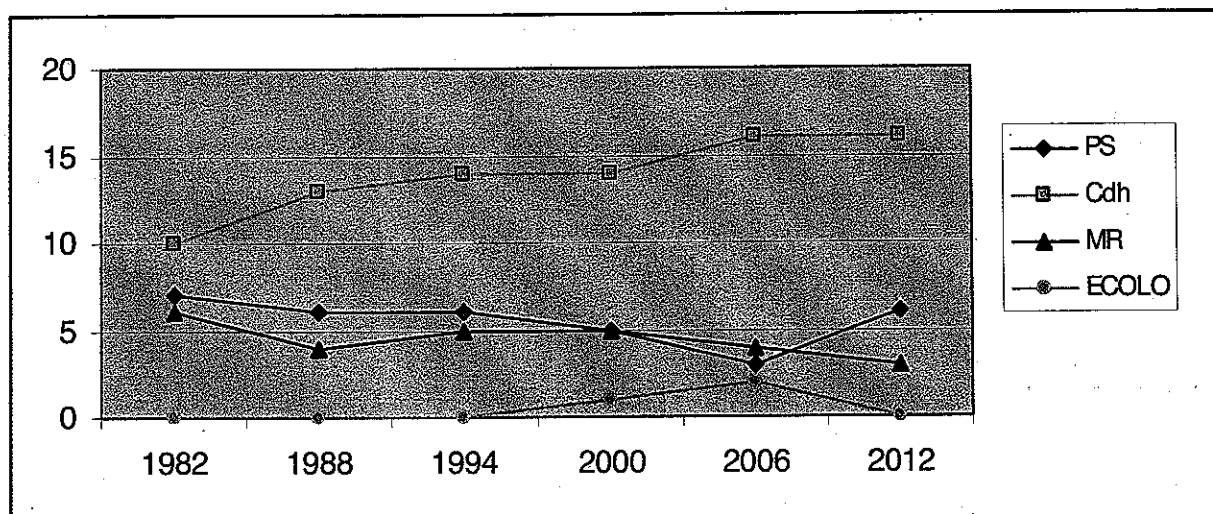
2.1. Dans les cinq communes les plus importantes en terme de population

ARLON



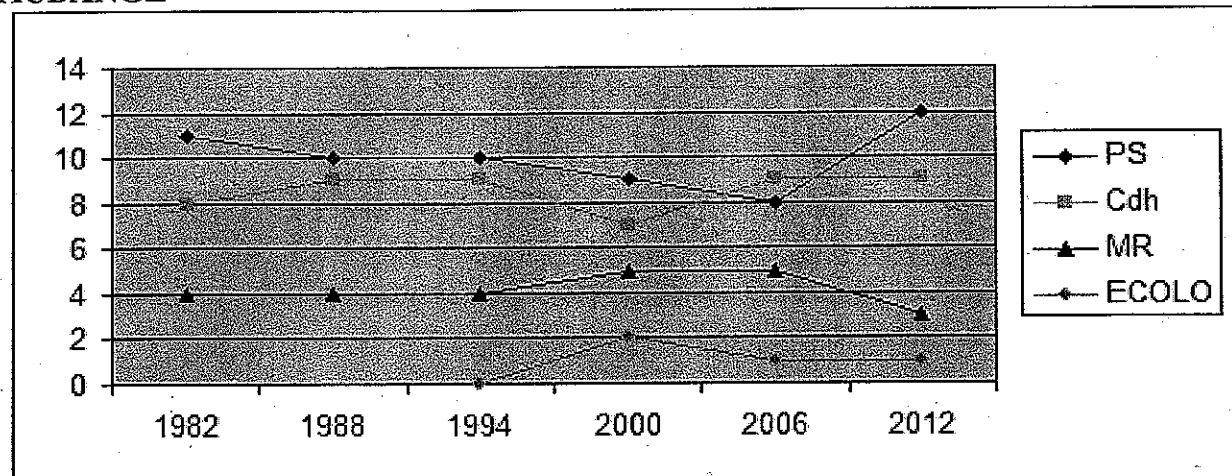
La coalition sortante cdH-PS est reconduite. Le cdH confirme sa première place mais perd un siège tout comme le PS. Les libéraux, misant sur un rajeunissement des candidats gardent leurs 6 sièges. Ecolo signe une belle performance et gagne 2 sièges. Notons encore trois nouveaux candidats tête de liste au cdH (V. Magnus), Ecolo (R. Gaudron) et MR (A. Larmoyer).

MARCHE



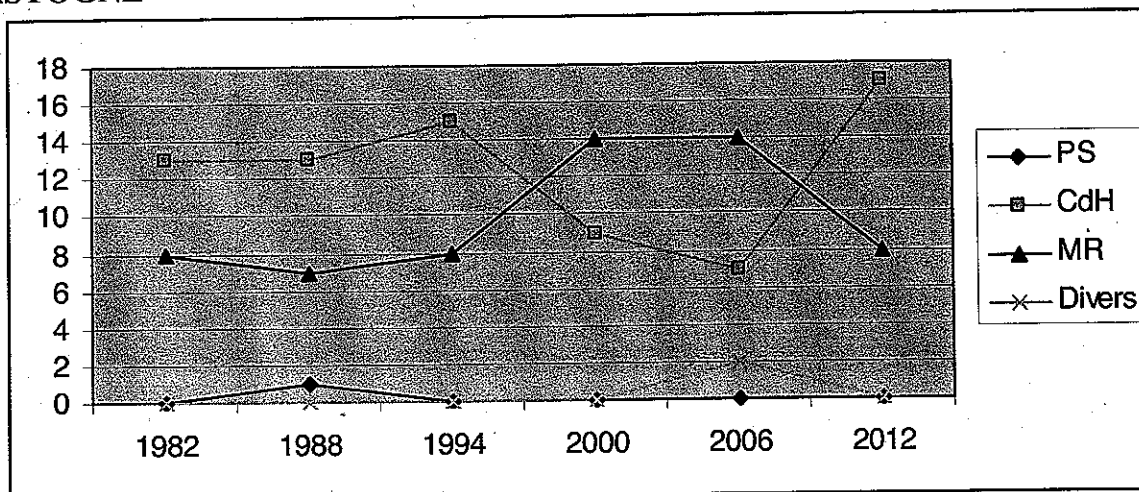
Le cdH avec son leader André Bouchat remporte un nouveau succès et une large majorité absolue de 16 sièges sur 25. Toutefois, comme annoncé avant les élections, il ouvre la majorité au parti qui a le plus progressé, c'est-à-dire le PS (+3 sièges). Notons encore l'absence de la liste OSE (tendance Ecolo) et le recul du MR (-1).

AUBANGE



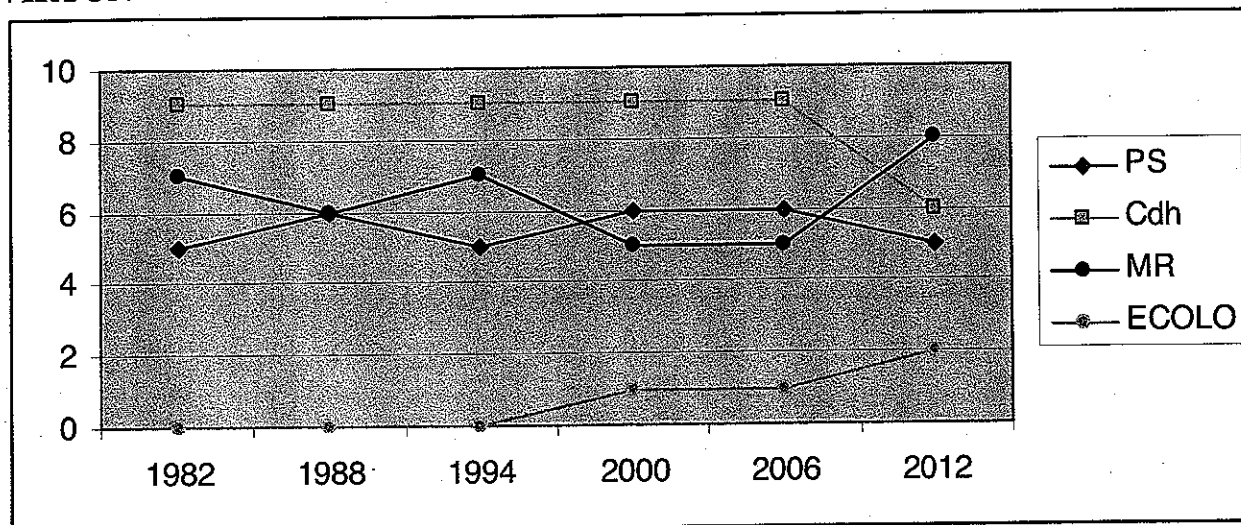
Deux nouveaux sièges étaient à pourvoir. Trois mois avant les élections, une nouvelle section MR est apparue et a présenté une liste. Le cdH du maire JP Dondelinger, sans avoir perdu les élections, et malgré un accord de reconduction de l'alliance cdH-PS, s'est vu écarté dans l'opposition par une coalition de la liste Avec Vous (tendance socialiste accueillant entre autre Morosini) de Véronique Biordi et le MR de Bernard Bailleux.

BASTOGNE



Deux nouveaux sièges étaient à pourvoir à Bastogne. Philippe Collard ne se représentait pas et la famille libérale a peiné construire sa liste (saga autour de la présence de Jean-Pierre Lutgen, frère de Benoît). Le PS ne présentait pas de liste. L'échevin Crémer proposait une liste incomplète. Dans ce contexte, l'arrivée de Benoît Lutgen, député fédéral et président national du cdH a dopé l'équipe cdH qui remporte une large victoire avec 17 sièges sur 25 soit la plus grande progression de Wallonie (+10 sièges).

VIRTON



Un accord de coalition entre le cdH et le PS existe depuis 1994 et devait se poursuivre en 2012. La surprise fut la victoire de la liste IC regroupant des élus MR et des candidats d'ouverture dont le populaire notaire de Virton, F. Culot, nouveau venu en politique. Avec ses 8 sièges, la liste IC a pris le temps de choisir son partenaire, finalement le cdH au sein duquel il existe aussi une tendance pro-PS (les plus âgés) et une tendance pro-IC (les plus jeunes). Les électeurs ont-ils voulu sanctionner un accord de reconduction annoncé dès novembre 2010 ?

2.2. Et dans les autres communes ?

Il est difficile de dresser une analyse politique des autres communes de la province de Luxembourg car le plus souvent, il s'agit de liste d'ouverture rassemblant diverses tendances politiques.

Relevons néanmoins les faits marquants suivants :

Du changement ...

A **Habay**, Isabelle Poncelet devient bourgmestre. (MR → cdH)

A **Neufchâteau**, la campagne fut particulièrement clivée et âpre entre la liste tirée par le bourgmestre sortant, Yves Evrard (rassemblant Alternative et Du 9 pour vous) et la liste Agir ensemble de Dimitri Fourny. Au final, après un recomptage des voix, Ecolo perd son élu et c'est la liste de Dimitri qui l'emporte. Ce dernier devient bourgmestre. (MR → cdH)

A **Fauvillers**, Nicolas Stilmant (30 ans) devient le 1^{er} bourgmestre Ecolo de la province, issu d'une liste rassemblant plusieurs tendances.

A **Hotton**, les listes de Jean-François Dewez (2 élus) et Jacques Chaplier (8 élus) s'allient et rejettent dans l'opposition la liste Mayor de Philippe Courard (7élus). (PS → cdH)

A **Saint-Hubert**, le PS s'écroule et c'est la liste CAP2012 composée de membres cdH, Ecolo et indépendant qui l'emporte largement, emmené par Jean-Luc Henneaux, bourgmestre non apparenté. (PS → indépendant)

A **Gouvy**, la liste ROC (3 élus) décide de changer de partenaire et scelle une coalition avec l'ancienne minorité Ensemble (7 élus). La liste OSE (7 élus) quitte le pouvoir. Le bourgmestre sortant André Hubert était secoué ces derniers mois par des affaires judiciaires. (edH → PS)

Le 1er parti a été écarté ...

- A **Bouillon**, la liste Avenir de Patrick Adam (8 élus) est mise en minorité par la coalition de Cap (5 élus) et P&R (4 élus). André Defat devient bourgmestre. (edH → MR)

- A **Paliseul**, le bourgmestre Hannard, malgré la victoire de sa liste (8 élus) et son bon score personnel est rejeté dans l'opposition par un rassemblement des deux autres listes Autrement (6 élus) et Action (3 élus). Le nouveau bourgmestre est Freddy Arnould. (edH → MR)

- A **Wellin**, en l'absence de Robert Dermience, la liste Osons (4 élus) tirée par Anne Bughin s'allie avec les UC (3 élus). Ensemble, ils rejettent dans la minorité la liste Avec Vous (4 élus) de Benoît Closson et Dominique Tilmans, sénatrice. Celle-ci cède sa place, ne souhaitant pas siéger dans la minorité.

2.3. Les scores personnels

1. Benoît Lutgen (Bastogne) : 4548
2. André Bouchat (Marche) : 3472
3. Philippe Bontemps (Durbuy) : 2690
4. Pierre Arnould (Libramont) : 2644
5. Philippe Collignon (Bastogne) : 2417
6. Vincent Magnus (Arlon) : 2214
7. Véronique Biordi (Aubange) : 2063

2.4. Les taux de pénétration

1. David Clarinval (EPV) 64,83%
2. Willy Borsus (UC) 60,53%
3. Michel Casterman (IC) 59,31%
- 4. Catherine Mathelin (@ction) 56,76%**
5. Friedhelm Wirtz (Liste Wirtz) 56,49%
- 6. Yves Besseling (Bourgmestre) 52,40%**
7. Christian Krings (Krings-FBL) 50,73%
- 8. Sébastien Pirlot (Député Maire) 49,59%**
9. Christophe Bastin (ICO) 49,57%
10. Daniel Senesael (PS) 49,35%
11. Christophe Bombled (MR-IC) 48,58%
- 12. Bernard Moinet (GC) 48,47%**
13. Jacqueline Galant (LB) 47,93%
14. Daniel Stoffels (Waimés Demain) 47,75%
- 15. Benoit Lutgen (cdH) 47,63%**

Le taux de pénétration est le pourcentage obtenu par un élu dans sa région, soit le rapport :

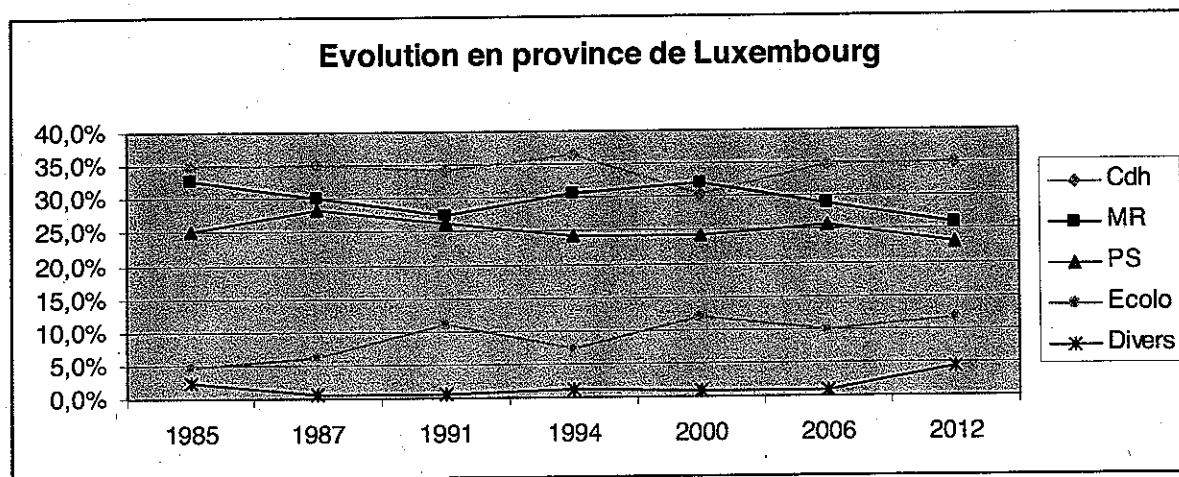
$$\frac{\text{Nombre de voix de préférences}}{\text{Nombre de citoyens}}$$

Il est plus évident de réaliser un taux de pénétration élevé dans une petite commune où il n'y a pas beaucoup de listes. On ne s'étonnera donc pas de retrouver **5 Luxembourgeois dans le Top 15 wallon.**

3. Résultats au niveau provincial

3.1. Les résultats

	1985	1987	1991	1994	2000	2006	2012
Cdh	34,8%	34,9%	34,3%	36,5%	30,4%	34,7%	35,0%
MR	32,7%	30,1%	27,3%	30,8%	32,2%	28,9%	26,1%
PS	25,1%	28,3%	26,4%	24,1%	24,1%	25,6%	23,0%
Ecolo	4,7%	6,0%	11,1%	7,3%	11,9%	9,9%	11,6%
Divers	2,4%	0,5%	0,6%	1,1%	1,0%	0,8%	4,3%



Le cdH conforte son statut de premier parti de la province. Le MR et le PS sont les deux perdants de cette élection mais le rapport de force reste identique. C'est la deuxième élection consécutive en baisse pour le MR et la deuxième élection en hausse pour le cdH. Ecolo retrouve quasiment son plus haut niveau (2000). La somme des scores des petits partis est en augmentation ($\pm 5\%$) mais pris individuellement, ils demeurent négligeables.

Annexe 1 : Résultats et noms des élus par arrondissement

1^{er} parti par canton



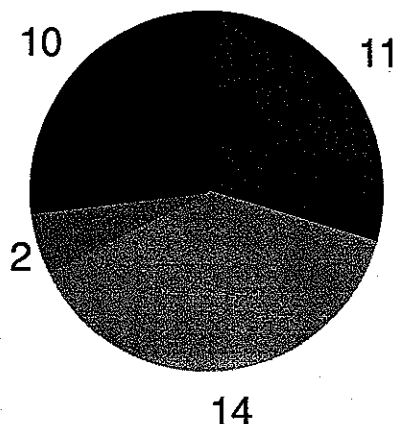
3.2. Rapport de force

Quelles allaient être les conséquences de la réforme du Conseil provincial de notre province, passant de 56 à 37 conseillers (diminution d'un tiers) ? Des projections sur base des chiffres de 2006 tenant compte de la refonte des circonscriptions laissaient entrevoir le pire pour Ecolo avec seulement un élu. Au final, ce parti passe de 3 à 2 représentants au conseil.

% de sièges par parti en tenant compte de la diminution du nombre de sièges

	2006	2012
cdH	(22/56) 39%	(14/37) 38%
MR	(17/56) 30%	(10/37) 27%
PS	(14/56) 25%	(11/37) 30%
Ecolo	(3/56) 5%	(2/37) 5%

Répartition des sièges en 2012



La reconduction annoncée de l'alliance PS-cdH a donc bien lieu. La majorité est large avec 25 sièges sur 37.

3.3. Composition du Conseil provincial

22 conseillers sortants ont été réélus pour un nouveau mandat. 15 nouveaux rejoignent les bancs du Conseil provincial, soit un renouvellement de 40% des membres.

Voici les visages des 15 nouveaux conseillers provinciaux :



cdH : V. Balthazard, M-E Hannard, P. Lutgen + **Ecolo** : J-P Florent
PS : V. Pierrard, C. Courard, A. Deworme, N. Heyard, A. Bradfer
MR: M. Dessé, A. Laffut, D. Gillard, M-C Weber, X. Kroell, D. Collard

3.4. Le Collège provincial

En fin de législature 2006-2012, dans une logique de rajeunissement des cadres, le PS Luxembourg a procédé à un remaniement, Philippe Greisch a cédé sa place à Patrick Adam. Celui-ci poursuit et devient président du collège provincial. Côté cdH, René Collin conserve son poste et devient vice-président. Isabelle Poncelet devenant bourgmestre, c'est Thérèse Mahy qui complète le tandem cdH.

Au collège, le PS garde les attributions qui étaient les siennes lors de la précédente législature.

Patrick Adam : Président du collège, culture, enseignement, formation, IMP, écoles spécialisées, ressources humaines, mobilité.

Alain Deworme : Santé, santé préventive, Vivalia, famille, logement, économie sociale, coopération au développement.

Le Cdh a également 2 députés provinciaux dont une femme

René Collin : Budget, économie, recettes, fonctionnement, tourisme, ressources naturelles, agriculture.

Thérèse Mahy : Services techniques, Mirwart, informatique, patrimoine, développement durable, cours d'eau, partenariat avec les communes



Patrick Adam
Bouillon



Alain Deworme
Arlon



René Collin
Erezée



Thérèse Mahy
Wellin

4. Analyse politique

4.1. L'élection du bourgmestre

Pour la deuxième fois, le bourgmestre est désigné comme étant la personne qui obtient le + de voix de préférence parmi la liste la + importante de la majorité.

Cela a révélé quelques surprises. En effet dans 22 communes en Wallonie, c'est un autre candidat que la tête de liste qui a été désigné bourgmestre. Parmi ces 22 cas, près de la moitié (10) se situent en province de Luxembourg :

		Bourgmestre		Tête de liste	
Bouillon	CAP	André Defat (17ème)	571	Joël Poncelet	495
Fauvillers	Horizon 2018	Nicolas Stilmant (3ème)	521	Eric Strepenne	462
Florenville	Agir pour vous	Sylvie Théodore (17ème)	590	Richard Lambert	545
Houffalize	Gestion Service	Marc Caprace (17ème)	977	Gérard Otto	608
Léglise	R Ensemble	Francis Demasy (3ème)	733	Pierre Gascard	614
Manhay	Ensemble	Robert Wuidar (13ème)	640	Pascal Daulne	489
Marche	CDH	André Bouchat (25ème)	3472	J-Fr Pierrard	1836
Rendeux	GC	Lucienne Dethier (8ème)	638	Benoît Tricot	578
Rouvroy	GO	Carmen Ramlot (2ème)	592	Stéphane Herbeuval	312
Virton	I.C.	François Culot (3ème)	1337	Etienne Chalon	1106

Les électeurs luxembourgeois ont bien compris leur pouvoir dans la désignation du bourgmestre et souhaitent davantage qu'ailleurs en user en personnalisant leur vote.

4.2. La présence des femmes

Au niveau communal

En 2012, en province de Luxembourg, les femmes représentent 18% des bourgmestres, 31% des échevins et 34% des conseillers.

1) Les « tête de liste »

	2000	2006	2012
Nbr de listes			
Nbr de femmes tête de liste	20/149 listes	21/135 listes	28/129 listes
% de femmes tête de liste	13%	16%	21%

Pour la deuxième fois, les listes présentées devaient être paritaires. Seul Ecolo va plus loin en adoptant la pratique de la tirette (un homme-une femme en alternance).

2) Les femmes élues

	1994	2000	2006	2012
Nbr de sièges	646	662	676	702
Nbr de femmes élues	110	141	199	239
% de femmes élues	17%	21%	29,5%	34%

- Le nombre de femmes élues a augmenté par rapport à 2000 et 2006 mais il reste du chemin à faire pour arriver à la parité en politique.
- Remarquons que le nombre de femmes élues évolue dans la même proportion que le nombre de femmes têtes de liste.
- Ce chiffre de 34 % est à peine plus bas que le nombre de 34,8% d'élues sur l'ensemble de la Région wallonne.

3) Quelques chiffres par commune

Communes ayant élu le plus grand nombre de femmes :

- Chiny : 10/17 soit 58% (Record de Wallonie)
- Bastogne : 12/25 soit 48%
- Saint-Léger : 6/13 soit 46%
- Tintigny : 6/13 soit 46%

Communes ayant élu le moins de femmes :

- Bouillon : 4/17 soit 23%
- Neufchateau : 4/19 soit 21 %

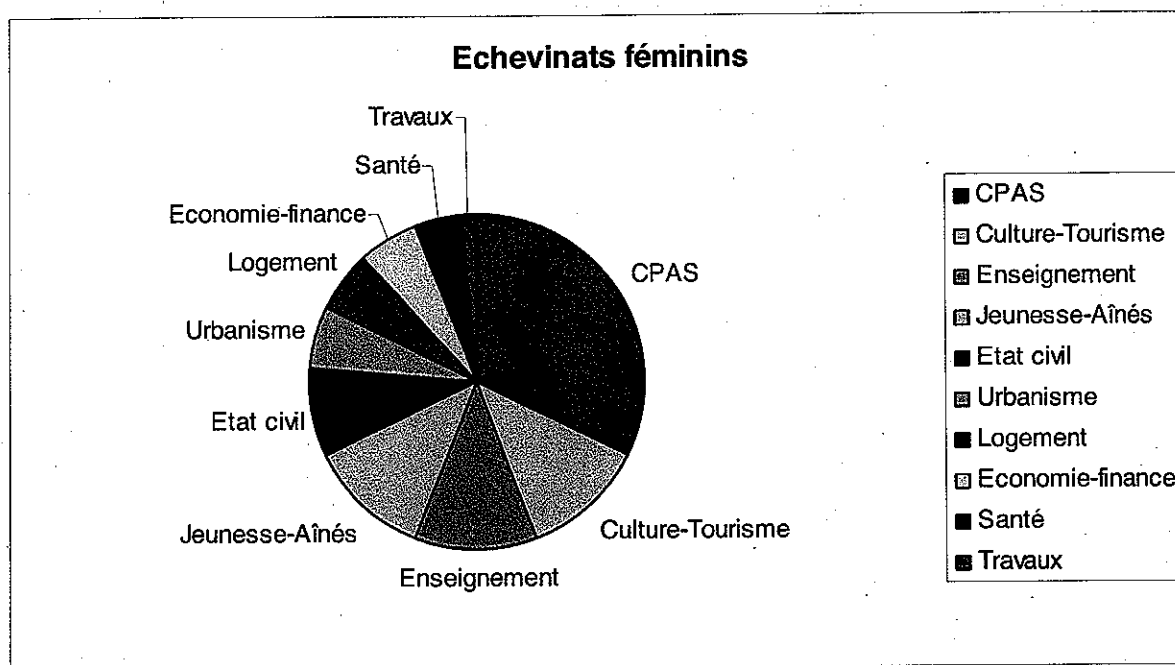
4) Les échevinats

Il y a 64 échevines qui commenceront effectivement la législature. Dans certaines communes, un partage de mandat est prévu après 3 ou 4 ans mais il n'est tenu compte ici que de celles qui commenceront la mandature.

Dans les 44 communes, les attributions les plus fréquentes pour les femmes sont :

44/44 communes

CPAS	22
Culture-Tourisme	8
Enseignement	8
Jeunesse-Aînés	8
Etat civil	6
Urbanisme	4
Logement	4
Economie-finance	4
Santé	3
Travaux	1



On remarque qu'il s'agit très souvent de compétences sociales, où l'aspect relationnel est fort présent (dans un cas sur deux, la présidence du CPAS est occupée par une femme). Par contre, les travaux, les finances, l'urbanisme sont très rarement des compétences gérées par les échevines.

Précision : nous avons retenu pour chaque échevine une compétence principale, parmi d'autres compétences.

Annexe 2 : Répartition des échevinats Hommes-Femmes par commune

5) Les maïorats

8 femmes sont bourgmestres parmi les 44 communes :

- Aubange : Véronique Biordi (PS)
- Florenville: Sylvie Théodore (cdH)
- Habay: Isabelle Poncelet (cdH)
- Herbeumont: Catherine Mathelin (cdH)
- Libin : Anne Laffut (MR)
- Rendeux : Lucienne Dethier (sans appartenance)
- Rouvroy : Carmen Ramlot (cdH)
- Wellin: Anne Bughin (cdH)

Il y en avait 3 femmes élues bourgmestres en 2006 (Libin, Herbeumont, Léglise). Il y a donc une progression. Le nouveau mode de désignation du bourgmestre est certainement un des facteurs explicatif de cette évolution. En effet, S. Théodore, C. Ramlot, et L. Dethier n'étaient pas tête de liste mais ayant fait le plus grand score de la liste, elles deviennent automatiquement bourgmestre. Ce qui n'aurait probablement pas été le cas avec l'ancien système où la tête de liste (masculine) aurait malgré tout occupé la fonction de bourgmestre.

Au niveau provincial

	1994	2000	2006	2012
Nbr de sièges	47	47	56	37
Nbr de femmes	15	12	24	16
% de femmes	32%	25%	43%	43%

La province de Luxembourg, fait partie des provinces les plus féminines puisque c'est la seule province avec le Hainaut à dépasser 40 % de sièges féminins :

- Hainaut : 44 %
- Luxembourg : 43 %
- Liège : 30%
- Brabant wallon : 24%
- Namur : 16%

Compte tenu du passage de 6 à 4 poste de député provincial, il n'y a qu'une députée provinciale en la personne de Thérèse Mahy (cdH).

4.3. Le taux d'abstention

Au niveau provincial

2000	2006	2012
9,71	8,76	9,39

En 2012, le Luxembourg est la province avec le plus faible taux d'abstention.

Au niveau communal

Voici les communes présentant les taux les plus élevés (abstention + votes blancs et nuls) :

- Aubange : 20,3 %
- Arlon : 19,3%
- Virton : 17,6 %
- Florenville : 16,9 %
- Vielsalm : 16,7%
- Marche : 14,9%
- Durbuy : 14,6%

L'abstention en Wallonie était de 12,3 %. Les votes blancs ou nuls étaient de 6,7%. Soit 19 % au total. Nous remarquons donc que seul Arlon et Aubange présentent un taux supérieur à la moyenne wallonne. À Tintigny, où la liste unique pouvait laisser prévoir un désintérêt de la population : les absents étaient 7% et les votes blancs/nuls 7% également. Pas d'effet particulier donc à ce niveau là

4.4. Les majorités absolues

Sur 44 communes de la Province, 34 seront gouvernées par une liste détenant une majorité absolue.

Les majorités absolues dans 34 communes et leur tendance :

- **PS (5) :** Chiny, Etalle, Meix-devant-Virton, Saint-Léger, Saint-Ode
- **MR (7):** Erezée, Libramont, La Roche, Libin, Manhay, Tintigny, Vaux-sur-Sûre
- **Cdh (15) :** Attert, Bastogne, Bertogne, Durbuy, Habay, Herbeumont, Houffalize, Léglise, Martelange, Messancy, Nassogne, Neufchateau, Rouvroy, Tenneville, Tellin
- **Sans tendance identifiée :** Daverdisse, Rendeux, Fauvillers, Saint-Hubert
- **Majorité absolue mais avec partage du pouvoir :** Marche (cdH-PS), Musson (PS, cdH), Vielsalm (cdH-PS)

L'évolution du nombre de majorités absolues

	2000	2006	2012
Nbre de majorités absolue	24	28	34
Nbre de liste	148	124	129
	16%	22,6%	26,4%

Dans 18 communes, cela s'explique logiquement car il n'y avait que deux listes en présence. Automatiquement, une liste détient la majorité absolue, le nombre de sièges par commune étant toujours impair.

Par contre, ceci n'explique pas le nombre encore élevé de 16 autres communes où une liste détient une majorité absolue, et où s'affrontaient 3 listes ou plus:

Moins il y a de listes, plus grandes sont les chances d'avoir des majorités absolues. Cela explique les chiffres de 2000 et 2006. Or en 2012, c'est l'inverse ! Il y a donc d'autres éléments d'explication. S'agit-il d'une spécificité luxembourgeoise ?

4.5. Les longs maïorats

En 2018, ils seront bourgmestres depuis ...

- 18 ans pr R. Kirsch à Messancy
- 18 ans pr S. Pirlot à Chiny
- 24 ans pr J. Arens à Attert
- 24 ans pr P. François à Meix
- 24 ans pr B. Moinet à Bertogne
- 32 ans pr A. Bouchat à Marche
- 42 ans pr G. Charlier à Etalle

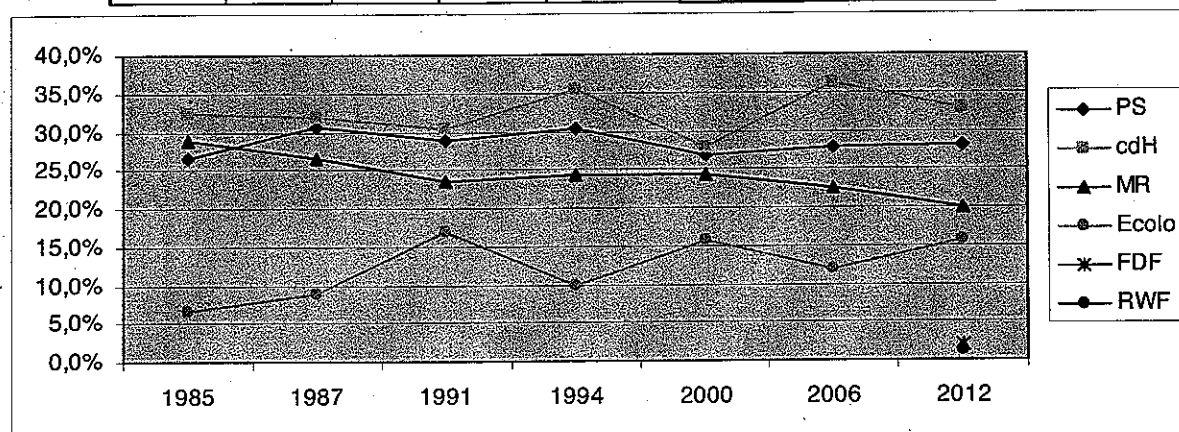
Le choix de l'électeur doit évidemment être respecté. Les longs maïorats permettent la stabilité et d'acheminer des projets ambitieux à bon terme. Toutefois, nous posons la question de l'alternance en politique. Dans certains cas, cela se passe très bien. Parfois, certains bourgmestres sont là depuis tellement longtemps qu'ils ont pu rendre des services à des amis (un travail, un logement, un soutien, une nomination, etc.). Ce clientélisme, conduisant au noyautage des différents lieux de décision communal, peut rendre très difficile l'éclosion d'une expression politique alternative. Cela peut durer des décennies, le système perdurant malgré la disparition du leader.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Résultats et élus par arrondissement

Arrondissement d'Arlon

	1991	1994	2000	2006	2012	$\Delta 2006/2012$
Arlon						
PS	28,8%	30,3%	26,9%	27,9%	28,0%	0,1%
cdH	30,5%	35,5%	27,9%	36,1%	33,0%	-3,1%
MR	23,6%	24,2%	24,4%	22,6%	20,1%	-2,5%
Ecolo	16,9%	9,9%	15,8%	11,8%	15,6%	3,8%
FDF					2,1%	
RWF					1,3%	



Les élus :

cdH

JP Dondelinger
JM Meyer
R Biren

MR

X Kroell
MC Weber

PS

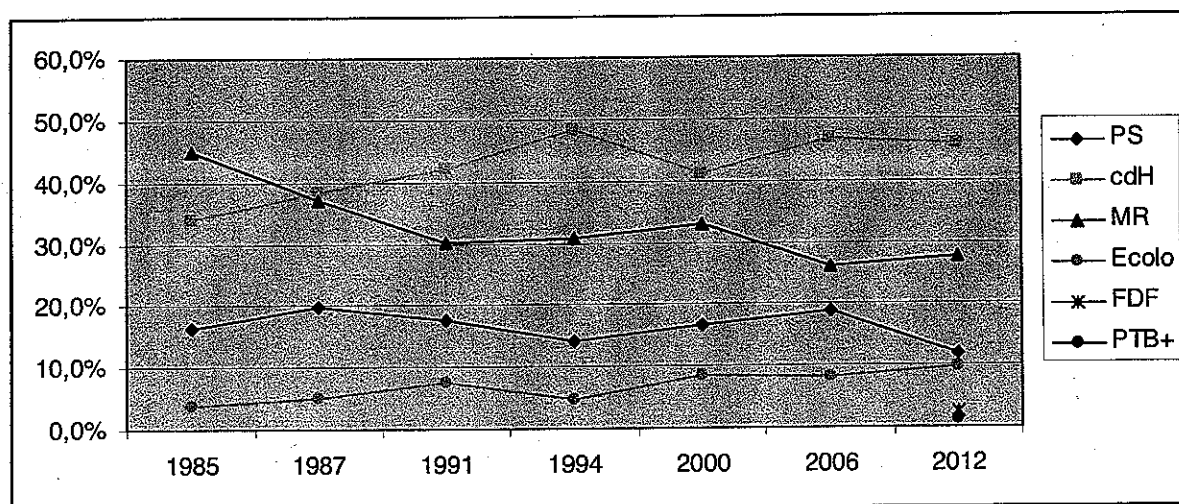
V Biordi
A Deworme

Ecolo

B Petré

Arrondissement de Bastogne

	1991	1994	2000	2006	2012	$\Delta 2006/2012$
Bastogne						
PS	17,6%	14,1%	16,7%	18,8%	11,9%	-6,9%
cdH	42,1%	48,3%	41,1%	46,8%	46,0%	-0,8%
MR	30,1%	30,7%	33%	26%	28%	1,6%
Ecolo	7,4%	4,8%	8,6%	8,2%	9,7%	1,5%
FDF					2,50%	
PTB+					1,20%	



Les élus :

cdH

B Moinet
E Deblire
P Lutgen

MR

M Dessé
J Aubry

PS

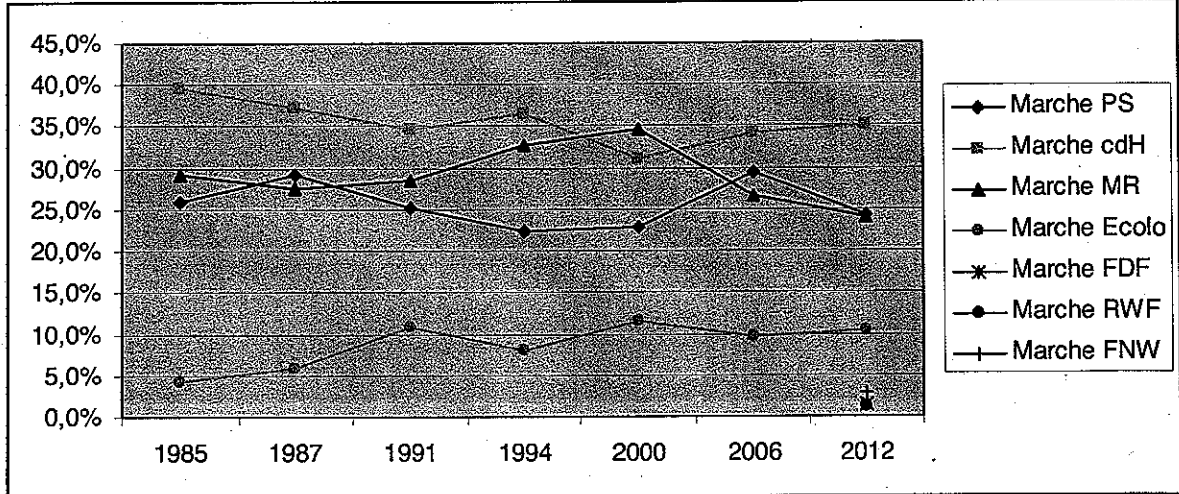
M Notet

Ecolo

Arrondissement de Marche

	1991	1994	2000	2006	2012	$\Delta 2006/2012$
Marche						
PS	25,1%	22,4%	22,8%	29,4%	24,3%	-5,1%
cdH	34,6%	36,6%	31%	34,2%	35,1%	0,9%
MR	28,4%	32,7%	34,6%	26,7%	24,0%	-2,7%
Ecolo	10,8%	8,1%	11,6%	9,7%	10,3%	0,6%
FDF					1,5%	
RWF					1,1%	

FNW					2,9%
-----	--	--	--	--	------



Les élus :

cdH

R Collin
Ph Bontemps
V Balthazard

MR

M. Jacquet
D. Gillard

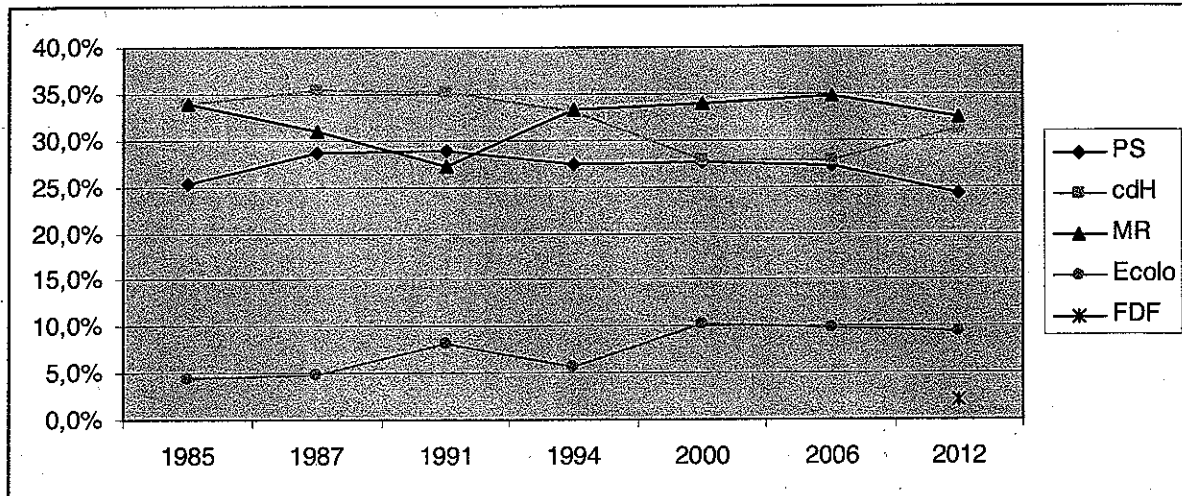
PS

JM Carrier
C Courard

Ecolo

Arrondissement de Neufchâteau

	1991	1994	2000	2006	2012	Δ2006/2012
Neufchâteau						
PS	28,8%	27,5%	27,7%	27,2%	24,3%	-2,9%
cdH	35,2%	33,1%	27,8%	27,8%	31,2%	3,4%
MR	27,3%	33,2%	33,9%	34,7%	32,4%	-2,3%
Ecolo	8,2%	5,7%	10,2%	9,8%	9,5%	-0,3%
FDF					2,0%	



Les élus :

cdH

R. Deom
M-E Hannard
T. Mahy

MR

Y Evrard
D Collard
A Laffut

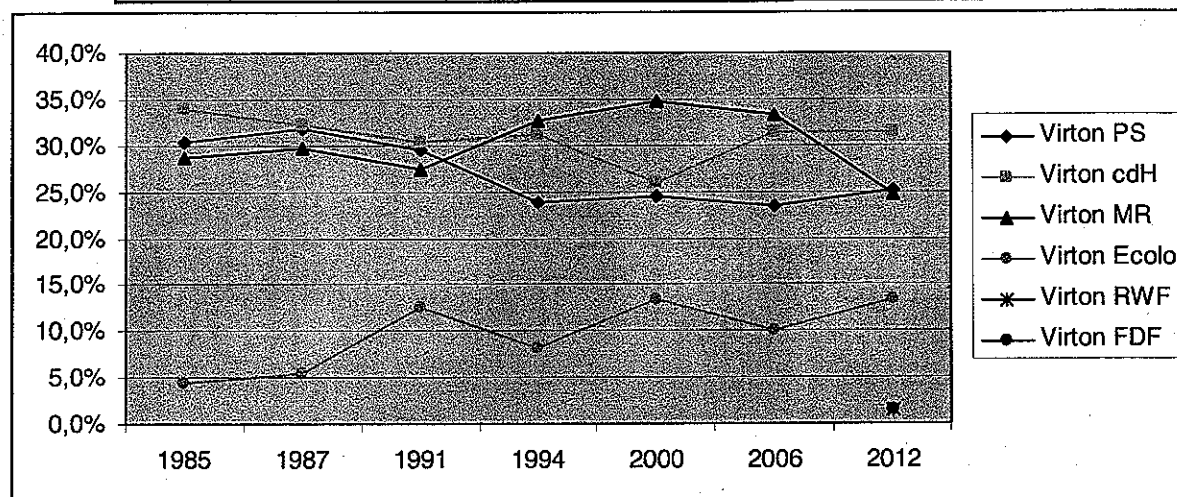
PS

D Ledent => F Steifer
P Adam
V Pierrard

Ecolo

Arrondissement de Virton

	1991	1994	2000	2006	2012	Δ2006/2012
Virton						
PS	29,5%	23,9%	24,5%	23,4%	25,1%	1,7%
cdH	30,3%	31,2%	26%	31,5%	31,3%	-0,2%
MR	27,5%	32,7%	34,7%	33,2%	24,8%	-8,4%
Ecolo	12,5%	8,2%	13,5%	10,1%	13,5%	3,4%
RWF					1,5%	
FDF					1,4%	



Les élus :

cdH

I Poncelet
C. Ramlot

MR

V. Wauthoz
B. Piedboeuf

PS

N Heyard
A Bradfer

Ecolo

J-P Florent

Annexe 2 : Répartition des échevinats Hommes-Femmes par commune

Arion	2	sur	6	
Attert	2	sur	5	
Aubange	0	sur	6	*
Bastogne	1	sur	6	
Bertogne	2	sur	4	
Bertrix	1	sur	5	
Bouillon	1	sur	5	
Chiny	4	sur	5	
Daverdisse	1	sur	4	
Durbuy	2	sur	6	
Erezee	2	sur	4	
Etalle	1	sur	5	
Fauvillers	2	sur	4	
Florenville	0	sur	5	*
Gouvy	1	sur	5	
Habay	1	sur	5	*
Herbeumont	1	sur	4	*
Hotton	2	sur	5	
Houffalize	2	sur	5	
La Roche-en-	1	sur	4	
Léglise	1	sur	4	
Libin	1	sur	4	*
Libramont-Chevigny	1	sur	6	
Manhay	1	sur	4	
Marche-en-Famenne	2	sur	6	
Martelange	2	sur	4	
Meix-devant-Virton	1	sur	4	
Messancy	2	sur	5	
Musson	3	sur	4	
Nassogne	2	sur	5	
Neufchâteau	1	sur	5	
Paliseul	1	sur	5	
Rendeux	1	sur	4	*
Rouvroy	1	sur	4	*
Saint Hubert	1	sur	5	
Saint-Léger	3	sur	4	
Sainte-Ode	1	sur	4	
Tellin	1	sur	4	
Tenneville	2	sur	4	
Tintigny	1	sur	4	
Vaux-sur-Sure	1	sur	5	
Vielsalm	3	sur	5	
Virton	2	sur	6	
Wellin	0	sur	4	*

* Une femme est bourgmestre

Dans 45% des communes de la province de Luxembourg (20 sur 44), on ne va pas plus loin que l'obligation légale d'une femme dans le collège.